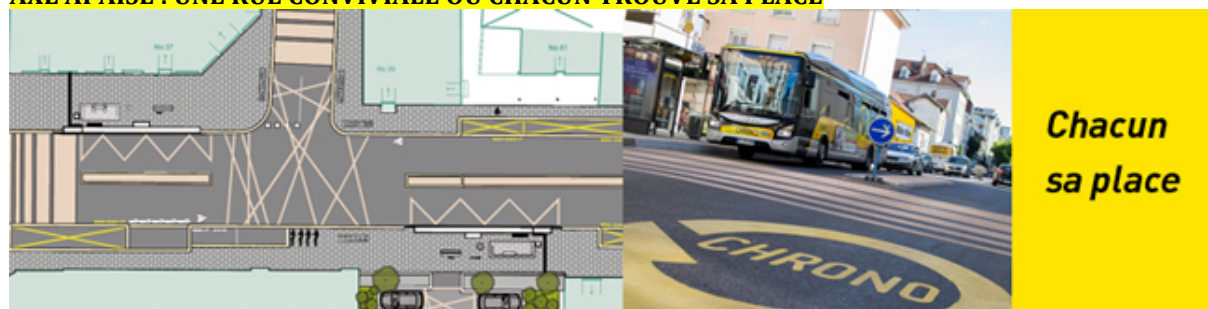


Spécial mobilités : Chrono en marche ! à Grenoble
Quatre innovations expérimentales à tester
dès le 28 septembre à Bouchayer-Viallet

Un abri-voyageurs nouvelle génération, un banc multifonctions de 12 mètres de long, un gouvernail « première mondiale » pour ne plus perdre le nord, un axe apaisé où chacun trouve sa place... Quatre innovations dédiées aux mobilités à découvrir et à tester dans le quartier Bouchayer-Viallet de Grenoble à partir du 28 septembre. Débutée au printemps 2015, l'expérience Chrono en Marche ! sur les mobilités prend une nouvelle dimension. Cette démarche de co-construction a réussi à mobiliser les énergies de l'école d'Architecture de Grenoble, JC Decaux, la Métropole, d'un inventeur... et s'appuie sur les attentes exprimées par les résidents/usagers.

AXE APAISÉ : UNE RUE CONVIVIALE OÙ CHACUN TROUVE SA PLACE



Ce qui devait être un simple aménagement de voirie aux abords d'un arrêt de bus s'est transformé en conception d'un axe apaisé. La Métro a appliqué la démarche de coproduction de Chrono en marche ! pour imaginer avec les habitants et usagers du quartier Bouchayer-Viallet une rue où chacun a sa place et se déplace dans une ambiance conviviale. Fin septembre chacun pourra expérimenter concrètement les résultats des aménagements et les nouvelles pratiques douces qu'ils favorisent rue Ampère à Grenoble. D'abord un meilleur partage de la rue entre piétons, cyclistes, transports en commun et autres véhicules sans imposer une réglementation trop rigide. Des bandes rugueuses au sol matérialisent la place de chacun et invitent à la respecter. Deux des trois carrefours tricolores, sources d'accélération des véhicules, ont été supprimés pour gagner en fluidité et inviter chacun à être attentif à l'autre. La limitation à 30km/h coule de source et devrait être mieux acceptée. Aux abords des deux arrêts de bus la signalétique au sol s'impose davantage visuellement pour que le bus et les passages piétons deviennent prioritaires. Les parcours piétons sont valorisés pour inciter la marche, les arrêts de bus plus visibles et les accès aux personnes à mobilité réduite sont améliorés. La végétalisation de la rue, programmée cet automne, viendra enrichir son atmosphère conviviale. Si la voirie, déclarée vétuste, a été entièrement réhabilitée, les aménagements « axe apaisé » restent raisonnables et facilement reproductibles ailleurs. Leur impact sur les attitudes et habitudes des usagers sera mesuré quantitativement et qualitativement pendant un an.